
COMPTE RENDU DU WEBINAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2022

PARTICIPATION ET PRÉCARITÉ

PRÉSENTATION ET ÉCHANGES

UN ÉVÉNEMENT CO-ORGANISÉ PAR



VILLE DE
MARSEILLE

INTRODUCTION

CADRE DE LA RENCONTRE

En partenariat avec la **Ville de Marseille**, l'**Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne** a réuni, en format webinaire, pour la **journée de la démocratie** le 15 septembre 2022, **une centaine de praticien.ne.s de la participation**.

Ce webinaire a été dédié aux **modalités de participation des personnes en situation de précarité dans les dispositifs de concertation et de débat public**, et plus généralement d'expression démocratique. La rencontre a donc visé à croiser les regards sur **plusieurs expériences récentes de concertation qui ont mobilisé des personnes en situation de précarité**.

Ce webinaire a été l'occasion :

- d'**identifier les conditions de réussite** ainsi que les **principaux freins à leur participation à l'élaboration des décisions publiques**, en particulier quand ces dernières les concernent,
- de **formuler des propositions visant à la faciliter de manière pérenne**,
- et d'**appuyer des porteur.se.s de dispositifs participatifs ou de projets à dominante sociale qui voudraient améliorer leurs démarches**.

QUELQUES RÉFLEXIONS POUR COMMENCER

La **participation est un droit** (au moins dans certains champs de l'action publique) qui doit s'exercer sans discrimination.

Cependant, **certaines catégories sociales sont sous-représentées**. Dans les faits, elles ne bénéficient pas des mêmes opportunités, du même temps de parole.

La participation des « exclus » fait l'objet d'attentions de la part des praticiens depuis de nombreuses années, avec des **résultats parfois décevants**.

Est-ce un problème de **méthode** ? De choix des **sujets** mis en discussion ? De manque de **considération** ? Comment faire pour avancer ?

DÉROULÉ DU WEBINAIRE

1 TEMPS INTRODUCTIF :



Introduction par Monsieur David Prothais, co-président de l'Institut de la concertation et de la Participation Citoyenne, apport du cadre théorique



Mot d'accueil par Monsieur Théo Challande Névoret, adjoint au Maire en charge de la Démocratie Locale, de la Lutte contre les Discriminations, de la promotion des budgets participatifs et du service civique



Présentation du déroulé et des intervenantes par Madame Louise Jean-Albert, chargée de mission à l'ICPC.

2 PITCHS ET RETOURS D'EXPÉRIENCES :

Introduction aux retours d'expériences des intervenantes, (5 minutes par expérience). Cela permettrait de donner le cadre des ateliers qui ont suivis et d'offrir un regard sur l'ensemble de ces expériences aux participant.e.s.

3 ATELIERS :

Approfondissement d'un retour d'expérience et échanges avec les participant.e.s. Exercice réflexif sur les expériences des intervenantes à travers des partages de pratiques et des questionnements autour de celles-ci.

Élaboration de propositions : dans quel contexte est-il souhaitable/indispensable de mobiliser des personnes en situation de précarité ? Quelles sont les bonnes pratiques, les difficultés à contourner ?

4 TEMPS CONCLUSIF :

Restitution et mise en commun des propositions des groupes, partage des conclusions de chaque atelier.

Proposition d'éléments de conclusion suivis d'un temps sur les perspectives, à savoir une prolongation de cet atelier dans le cadre des rencontres de l'OIDP en décembre 2022. Organisée par la Ville de Marseille avec la participation de l'ICPC, la construction de cet atelier est en cours.

LES SUJETS ET INTERVENANTES



Concertation solidarités
en Haute-Garonne
(RSA...)

Isabel Mendes et
Emmanuelle Guillard
Conseil départemental
de la Haute-Garonne



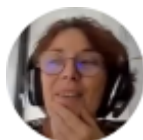
Démarche participative
sur la prévention et la
lutte contre la précarité
alimentaire

Mathilde Gorza
Conseil national de
l'alimentation



Démarche européenne «
Fair Energy Transition for
all »

Pascale Taminiaux
Fondation Roi Baudouin



Panel citoyen pour
élaborer un « Pacte de
citoyenneté »

Sylvie Barnezet
Grenoble-Alpes
Métropole

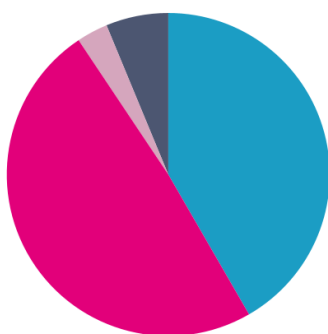


L'avenir du quartier de
Noailles, avec les habitant.e.s
Isabelle Bordet et Marlène
Superbie

Ville de Marseille - Mairie du
1-7 et collectif Noailles
Debout

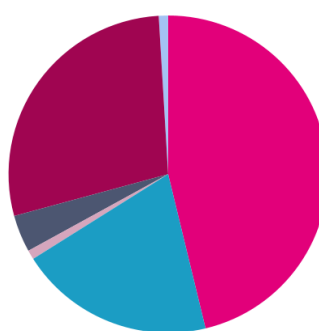
LES PROFILS DES INSCRIT.E.S

Je suis intéressé.e par le sujet de la rencontre car :



- j'ai déjà organisé une démarche ou un projet en lien avec la précarité
- je cherche à mettre en place une démarche de ce type
- les 2
- par curiosité

Profil des inscrit.e.s



- Agent.e
- Consultant.e
- Elu.e
- Étudiant.e
- Salarié.e associatif
- Commissaire enquêteur.rice

COMPTE-RENDU DES ATELIERS

	Participant.e.s	Dans quel contexte est-il souhaitable/indispensable de mobiliser des personnes en situation de précarité ?	Quelles sont les bonnes pratiques, les difficultés à contourner ?
<p>Concertation solidarités en Haute-Garonne (RSA...) Emmanuelle Guillard et Isabel Mendes Conseil départemental de la Haute-Garonne</p>	<p>Intervenante : Emmanuelle Guillard et Isabel Mendes Médiation : Emmanuelle Guillard Prise de notes sur la présentation : Lise Toutant</p>	<p>→ Pour certain.ne.s, les personnes en situation de précarité doivent être impliquées lorsqu'elles sont directement impactées par les actions et les réflexions. → Pour d'autres il est important d'associer à l'ensemble des politiques publiques au-delà des politiques d'insertion.</p>	<p>→ Points de collecte (urnes) des avis partout dans la ville (Ville de Nantes) avec médiation des agents et associations partenaires. → Relais via les associations en contact direct avec les publics (cahier des acteurs et ateliers avec les personnes accompagnées). → Prendre le temps de la confiance. → Diversifier d'autres modes d'expression en dehors de la réunion publique. → Aller-vers les publics sur l'espace public et invitation par les pairs. → Équilibrer entre temps conviviaux et temps de travail. → Être clair sur le mandat et l'engagement pris de leur parole.</p>
<p>Démarche participative sur la prévention et la lutte contre la précarité alimentaire Mathilde Gorza / Conseil national de l'alimentation</p>	<p>Intervenante : Mathilde Gorza Médiation : David Prothais Prise de notes sur la présentation : David Prothais</p>	<p>→ Besoin de définir ce que l'on entend par "Précarité", "vulnérabilité".. → Sur certains sujets, les dispositifs participatifs sont complexes. L'alimentation en fait partie et divise - qu'est-ce que veut dire "bien manger" ? → Autre exemple de sujet : Pré-figuration d'un centre social</p>	<p>→ Retours d'expériences. → Rendre des comptes en considérant le risque de frustration, voire de violence symbolique, par rapport à ce que la démarche va apporter. Les événements de restitution à différentes étapes sont importants, afin de rendre des comptes aux citoyen.ne.s sur ce qui va être livré au gouvernement. Importance du suivi des avis + implication des ministères. → La Participation et le travail social peuvent permettre de créer des liens forts. La participation peut alors permettre d'apaiser et de faire du lien. Elle peut par exemple lutter contre le sentiment d'abandon. → Il faut penser à adapter les méthodes en prenant en compte le risque de stigmatisation des personnes précaires. Il est important d'être attentif.ve au choix des termes. Par exemple ex : noms de fleurs pour désigner les groupes) + méthode du "croisement des savoirs" (2 sous-groupes + restitution en plénière, par les participant.e.s) ou via des structures intermédiaires (ex : étudiant qui travaille avec des SDFs, avec ATQ Quart Monde...) → Le recrutement doit prendre en compte le principe de représentation de la diversité des situations de précarité (CNA : recrutement via le Conseil national des personnes accueillies (CNPA), avec certains biais + CSP+ sous-représentés !). → Les choix méthodologiques doivent être présentés aux publics concernés. → Il est important de penser l'accessibilité de l'information (facilitation graphique...). → Certaines méthodes qui favorisent les expressions sensibles (ex : photolangage) peuvent être utilisées mais elles ont des limites. → La question de l'indemnisation des personnes pour leur participation persiste. → L'adaptation des méthodologies en proposant un restitution du vécu et des expériences de vie rend parfois complexe la capitalisation. → La difficulté à mobiliser certains territoires persiste. → La défiance à l'égard des "dispositifs" doit être envisagée. (ex : C3D Grand Nancy / gilets jaunes)</p>

Démarche européenne « Fair Energy Transition for all »
Pascale Taminiaux / Fondation Roi Baudouin

Intervenante : Pascale Taminiaux
 Médiation : Hélène Cauchoix
 Prise de notes sur la présentation : Hélène Cauchoix

→ D'abord parler du quotidien : récit des vécus et contextes réels au quotidiens mais aussi avoir un atterrissage de la mobilisation qui "convainc" l'intérêt des plus vulnérables : émettre des propositions auprès des décideurs pour les influencer.
 → Recueillir des voix et transmettre cela à un exercice de traduction par un groupe "d'expert" et retour d'un groupe mobilisé pour confirmer/valider l'intérêt de ces propositions. Attention, la montée en généralité vers des propositions demande un accompagnement ou des méthodes de concertation à ré-inventer (?).
 → **Les publics maîtrisent la question du changement climatique et sont prêts à faire des propositions tout en ne souhaitant pas être les seuls responsables pour porter les solutions.**
 → Prévoir du temps et des moyens pour ce type de démarche : pour les porteurs de la démarche mais aussi les relais locaux ou partenaires sociaux.
 → Aller vers les personnes, partir du vécu et se projeter d'abord à l'échelle d'une journée et des réalités propres au territoire.
 → Accompagner le fait de "briser la scène" entre décideurs - participants.

→ Ne pas tenter de faire un travail quantitativement représentatif mais qualitatif.
 → Allez au plus proche de ces personnes en travaillant avec des organisations qui sont en contact avec elles au quotidien : maison médicale, restaurant social, club de loisirs... sortir des relais classique de l'aide sociale.
 → Prévoir du temps, de l'investissement, prévoir des allers-retours avant d'arriver à des temps collectifs de travail.
 → Plus "s'inviter" dans des espaces et des relations déjà existantes pour ne pas créer de nouvelles contraintes pour les personnes.
 → Il faut penser la flexibilité et l'adaptabilité comme une solution : Le temps de travail de ce type de démarche doit être adapté à la disponibilité en temps (durée) ou spatialement (déplacements) et de maîtrise/accès au numérique de ces publics qui ne peut être la même que les dispositifs de concertation classiques.
 → Création d'un scénario futur à l'échelle du quotidien et une journée.
 → Rendre visible et légitime les personnes en situation de précarité pour pouvoir intégrer leur voix dans les processus de développement de politiques.
 → Briser les tabous ou les processus de concertation décideurs - experts - personnes en précarité pour réaliser des "rencontres - échanges" fructueux.
 → Changer la perception avec les experts et rappeler ce que dit "Madeleine", "Ayoub", utilisation de "personnae" pour donner chair et os aux propositions.
 → Risque des "traductions" d'une prise de paroles d'habitants traduit par des experts qui ne permettent plus aux personnes de "retrouver leur parole" ou de la comprendre. Penser à faire un travail de réconciliation.

Panel citoyen pour élaborer un « Pacte de citoyenneté »
Sylvie Barnezet / Grenoble-Alpes Métropole

Intervenante : Sylvie Barnezet
 Médiation : Sylvie Barnezet
 Prise de notes sur la présentation : Pierre-Yves Guihéneuf

→ Il faut inclure des personnes en situation de précarité sur tous les sujets, pas seulement ceux qui touchent à la précarité. Ce sont des citoyens et citoyennes qui peuvent être concerné.e.s par des sujets de société comme tout le monde.
 → Lorsque le territoire comporte une population précaire importante, cela devient d'autant plus nécessaire. Il y a tout de même une différence entre une zone rurale avec une démographie moins marquée et animée par de la solidarité locale et les zones urbaines qui peuvent concentrer plus de types de pauvreté.

→ Inclure un % de personnes en situation de précarité dans certains panels (**Marseille : 25%**)
 → Veiller à une surreprésentation de ces personnes dans le panel au départ pour anticiper les défections, qui sont plus nombreuses que dans les autres panels (**Grenoble**)
 → Le présentiel est plus accessible pour certaines personnes, mais la visioconférence permet aussi de protéger l'anonymat, ce qui est important pour certain.e.s.
 → Proposer une indemnisation (**Marseille : 77 euros / jour, CD Gers = remboursement frais de déplacement réunion plénière pour 34 titulaires**).
 → Proposer une traduction, mobiliser des interprètes.
 → Formaliser des principes d'inclusion dans une charte de la participation.
 → Inviter des associations pour faciliter l'intégration. Pour certain.e.s, l'intégration des associations doit être vue comme un partenariat de "travail", notamment lorsqu'elles sont familières de ce public et peuvent être intégrées pour construire les processus et animer.
 → Aller au contact en s'appuyant sur les associations.
 → Trouver des lieux facilement accessibles.
 → Trouver des formes de documents accessibles : facilitation graphique...
 → Le rapport à l'image des personnes mobilisées est à prendre en compte dans les communications et outils (exemple : lors des visioconférences).
 → Quoi que l'on fasse, il faut savoir qu'il est difficile de mobiliser ces publics (il faut donc prévoir d'y passer du temps et de mobiliser des relais) et qu'il y aura un turn-over dans le panel (il faut donc le grossir dès le départ ou prévoir des remplaçant.e.s)

L'avenir du quartier de Noailles, avec les habitant.e.s
Isabelle Bordet / Ville de Marseille / Mairie du 1-7

Intervenante : Isabelle Bordet
Médiation : Julie Riegel
Prise de note sur la présentation : Laurent Blanc

→ Le plus souvent possible, et indispensable quand les personnes sont concernées.
→ Pour certain.e.s "faire sans les gens" = "faire contre les gens" ?
→ Ces personnes peuvent aussi être une ressource, par exemple le quartier des Noailles est aussi "le ventre de Marseille" avec son marché et la participation des publics en situation de précarité a beaucoup apporté tandis que les commerçants ont d'ailleurs été un public peu/pas assez mobilisé (difficile à mobiliser)

→ Créer / renouer un lien de confiance, en particulier après un événement traumatisant
→ Association des publics le plus en amont possible.
→ Avec l'existence d'un lieu physique de rassemblement (convivialité)/participation régulière dans un endroit familier-approprié.
→ Méthode du "forum ouvert" permettant aux publics de façonner eux-mêmes le lieu et les sujets, ce qui lève les tensions et crée de la confiance. Permet la participation des enfants.
→ Importance de la médiation entre habitants et acteurs publics , des relais (associations, collectifs citoyens comme l'AGora...) pour rassurer, mettre en confiance les publics (ex : rôle-clé de l'Agora, groupement d'associations).
→ L'articulation des collectivités avec les services de l'Etat est un élément stratégique pour les enjeux de relogement / rénovation de l'habitat. Dans le cas de Noailles cela a fonctionné, mais pour d'autres participants c'est un vrai souci dans certains territoires.
→ Défi du temps long de certains projets (relogement, réhabilitation de quartiers) et donc du temps long de la participation (lassitude, moyens, méthodes...).

Apports post-ateliers des animateur.rice.s de l'atelier Noailles :

Forum ouvert : cette méthode permet aux participants d'anticiper eux-mêmes les conflits d'intérêts entre les acteurs du territoire (ex : un habitant sait que le commerçant d'à côté a besoin d'une circulation fluide pour se faire livrer. L'habitant souhaite du calme mais il ne souhaite pas la mort du commerce donc les deux participants se préparent à trouver un compromis)

Mobiliser les enfants : la méthode du forum ouvert leur permet de s'exprimer plus facilement, oui, car comme ils l'entendent, mais c'est surtout leur mobilisation pour filmer et enregistrer (association Because U art) le 1er forum ouvert qui les a attiré sous un autre prétexte et a permis d'éveiller leur désir de participer directement au 2nd forum ouvert. Idem avec les mami des Minots de Noailles qui ont préparé le buffet. De plus, permettre aux parents de venir avec leurs enfants (espace enfant avec livres et jeux) les autorise à participer sans dépenses supplémentaires et peut inciter les enfants à participer.

La rémunération de la participation et la place dans nos budgets de la participation en général. Le Collège des Maîtrise d'Usage en lien avec le PPA se pose ces questions en ce moment, même si, bien sûr, se pose aussi la question des conflits d'intérêts... Cette question se pose dans n'importe quel contexte mais, surtout, avec des personnes précaires pour qui, plus que jamais, le temps c'est de l'argent, et qui ne voient pas comment en perdre plus alors qu'elles n'ont peut-être pas de quoi manger le soir même... Cela ne signifie pas qu'elles trouvent le sujet dérisoire.

